



Montcherand, le 16 mai 2022

Rapport de gestion 2021

Préambule

Comme le veut la loi sur les communes, la Municipalité présente au Conseil son rapport sur la gestion de la Commune pour l'année 2021.

Municipalité

| | |
|-------------------|---|
| Bertrand Gaillard | Syndic (2011) |
| Nicolas Biselx | Municipal et vice-syndic (2014) |
| Dominique Wittwer | Municipale (2016) |
| Michel Greppin | Municipal (2016) |
| Eric Martin | Municipal jusqu'au 30 juin 2021 |
| Yves Giroud | Municipal dès le 1 ^{er} juillet 2021 |

La Municipalité s'est réunie en séance à 40 reprises.

Total d'heures de vacations : 715.50

Personnel communal

| | |
|--|--|
| Secrétaire municipale : | Sandra Cunsolo (2013) |
| Boursière : | Sylvie Faessler (2019-2021) et Karyn Scorrano (2021) |
| Responsable du contrôle des habitants : | Yvette Nicole (2013) |
| Responsable du site Web : | Nicolas Biselx |
| Responsable des locations Grande-salle : | Corinne Martin (2014) |
| Employé communal : | Joao Rolao (1992) |

Au 31 décembre, notre employé communal a terminé sa trentième année d'activité au sein de notre Commune. La Municipalité l'a remercié pour le travail accompli durant toutes ces années et prend dès à présent des mesures afin de préparer sa succession. Monsieur Rolao travaille de manière indépendante et nous ne sommes pas au courant de toutes les subtilités de sa fonction. Avec sa collaboration, nous établissons un cahier des charges qui servira à son successeur.

Madame Sylvie Faessler, boursière, a terminé son activité au 31 décembre. Pour la remplacer, la Municipalité a engagé Madame Karyn Scorrano dès le 1^{er} décembre afin de prendre ses marques avec Madame Faessler.

Population

La population a fluctué entre 506 habitants au 1^{er} janvier et 502 habitants au 31 décembre.

Pandémie du Coronavirus

L'année 2021 a à nouveau été marquée par la pandémie. Au niveau communal, mis à part l'annulation de nombreuses activités, elle n'a pas eu une grande incidence. Les activités de la Municipalité et de l'administration n'ont jamais été interrompues.



Routes

Des offres ont été demandées pour l'entretien de divers secteurs routiers. Ces offres étant supérieures au budget, les travaux n'étant pas urgents et la situation économique incertaine en lien à la pandémie, ces travaux ont été reportés.

Les défauts du gravillonnage 2020 ont été corrigés.

Plan d'affectation communal

Le système de gestion des zones d'activité n'ayant toujours pas été élaboré, notre PaCom est toujours en attente. Nous espérons pouvoir relancer ce dossier en 2022.

Forêts

La Commune fait partie du triage du Suchet, sous la responsabilité de Monsieur Pascal Bays, garde-forestier. Douze mises ont été vendues pour un volume de 64 m³ pour un montant total de CHF 1'125.00. A la suite de l'entrée en vigueur d'une directive, dès 2022 tous les miseurs devront être au bénéfice d'un certificat de formation pour pouvoir miser des lots. Seules les personnes travaillant dans leurs forêts, ne seront pas soumises à cette directive.

En soins culturaux, le Triage a traité 5.27 ha sur notre Commune et a également effectué un nouveau chantier de revitalisation de 132 m³ de "Chênaies" au lieu-dit "Châtillon".

Concernant le projet "Bois Energie", 2'902 m³ de plaquettes ont été commercialisés au Kwh (3'548'500 Kwh) ainsi que 2'006 m³ de plaquettes vendues au volume, ce qui représente un volume de bois rond de 1'963 m³.

Finances / service financier

Globalement, la situation financière de la Commune est saine et tous les indicateurs sont au vert. Le budget, par rapport aux comptes 2021, subit peu d'écarts importants.

Vous trouverez ci-après quelques explications sur le compte de fonctionnement et le compte de bilan ; pour le surplus, nous vous invitons à consulter le préavis n° 01/2022 relatif à l'adoption des comptes communaux 2021.

Compte de financement

Budgété à un déficit de CHF 116'674.00, l'exercice 2021 boucle sur un excédent de revenus de CHF 16'322.00 (contre un excédent de revenus de CHF 18'907.00 en 2020).

Ce bon résultat provient essentiellement d'une augmentation des recettes fiscales, qui soit dit en passant ont été supérieures aux prévisions et qu'il est difficilement explicables, compte tenu de l'année particulière que nous venons de traverser (COVID).

A cela, il est à relever que nous avons procédé à des amortissements, tous comptes confondus, pour un montant total de CHF 142'145.00 (contre CHF 148'596.00 en 2020) ; quant aux réserves, elles se sont vues attribuer un montant total de CHF 166'430.00 (contre CHF 133'000.00 en 2020).

Par conséquent, la marge d'autofinancement (cash-flow) reste stable et s'élève à CHF 295'508.00 (contre 297'740.00 pour 2021). Le détail chiffré de ladite marge figure dans ledit préavis.

Capacité d'autofinancement 12.8 % (13.8 % en 2020) (Normes : >10 % bonne ; 6-10% moyenne)
(Marge d'autofinancement / revenus courants)

Compte de bilan

L'endettement a pu être réduit de CHF 200'000.00, pour s'établir désormais à CHF 1'000'000.00, sans péjorer pour autant les liquidités ; ces dernières ont augmenté de CHF 131'616.00 du 1^{er} au 31 décembre 2021.



Endettement brut / habitants CHF 1'992.00 (CHF 2'372.00 en 2020)
(Dette à moyen et long terme / nbre d'habitants)

Endettement net / habitants CHF -1'424.00 (CHF - 987.00 en 2020)
[(Endettement brut + engagements courants + passifs transit.) - (disponibilités + avoirs + placements + actifs transit.)] / nbre d'habitants

Les chiffres se suffisent pour toute explication, l'endettement net est en réalité une fortune nette par habitant. La commune est donc très faiblement endettée et peut faire face à ses engagements actuels ; de surcroît, il existe une marge de manœuvre confortable.

Toutefois, les conséquences économiques liées à la pandémie à moyen et long terme ne sont pas encore chiffrables ; il y a toujours donc lieu de faire valoir le principe de prudence.

Eaux et épuration

A l'instant où ces lignes sont écrites, le Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE) a été remis à l'Office de la consommation (OFCO), pour approbation.

En matière d'épuration, il avait été fait mention lors du précédent rapport de gestion d'un taux d'eaux claires parasites (ECP) trop élevé et une étude était en cours en vue d'analyser la source du problème.

Le rapport a dès lors depuis été établi, mettant en lumière les points d'amélioration possibles. Les mesures permettant donc de corriger cette problématique seront donc étudiées et mises en œuvre dans le courant de l'année 2022.

Gestion des déchets

En 2021, les comptes sont équilibrés, certains postes se sont un peu calmés après l'explosion de 2020 comme les objets encombrants, les déchets compostables ou le verre. Pour le bois, l'augmentation des quantités récoltées pourrait être expliquée en partie par l'amélioration des procédés de traitement qui nous permettent de mettre davantage de bois mélangé de plastique ou autre alors qu'avant 2020, nous devions mettre ce genre de produits dans les encombrants. Aucune explication en revanche pour l'augmentation des quantités de ferraille.

Alors qu'en fin 2019 et 2020 le papier-carton n'était plus valorisé, mais coûtait à la Commune pour son élimination après que la Chine ait décidé de refuser ce genre de déchet à recycler en provenance des autres pays, la pénurie de matière liée à la pandémie de la Covid-19 a permis de récupérer CHF 1'318.15 en 2021.

| En tonne | 2019 | 2020 | 2021 |
|----------------------|-------|-------|-------|
| Ordures ménagères | 52.96 | 56.71 | 52.54 |
| Objets encombrants | 4.24 | 14.72 | 9.84 |
| Déchets compostables | 16.88 | 31.14 | 22,48 |
| Papier + cartons | 24.78 | 30.71 | 26,51 |
| Verre mélangé | 21.50 | 34.02 | 26.10 |
| Ferraille | 2.34 | 3.56 | 6.80 |
| Bois | 11.85 | 15.93 | 16.44 |
| PET | 1.01 | 1.67 | 1.47 |
| Huiles | 0.72 | 0.15 | 0.58 |

La nouvelle directive communale sur la gestion des déchets doit encore passer chez Monsieur Prix avant d'être présentée au Conseil.

Eclairage public

Le changement LED effectué au début de l'année 2020 est déjà presque amorti grâce à la subvention cantonale de CHF 16'490.00 et à l'utilisation de la taxe électrique annuelle.

L'économie effective de ce changement sur une année complète est notable, puisque nous sommes passés d'un coût de CHF 5'971.50 en 2019 à CHF 2'264.55 en 2021.



Archives communales

Une grande année avec l'exposition de septembre 2021, qui a collecté plus d'une centaine de documents numérisés mais qui a surtout réuni les citoyennes et citoyens du village autour d'un lien commun, l'histoire de notre village.

Cette exposition a également permis de rassembler des anciennes photos et autres documents sur la Commune pour étoffer encore le fond de nos archives. Vous pouvez retrouver tous les documents sur la galerie photo du site internet communal.

Le budget 2021 pour la numérisation a été réduit, afin de compenser les frais inhérents à l'impression des documents pour l'exposition et à la location du Château pour l'événement.

Le Plan cadastral de 1833 a été numérisé.

Le projet d'un ouvrage sur le patrimoine bâti de Montcherand, initié par l'Association pour l'église de Montcherand et soutenu par la Commune a permis de découvrir et rapatrier aux Archives communales sous forme numérique, plusieurs plans cadastraux et cartes du village de 1690 à 1828, se trouvant aux Archives cantonales. Cet ouvrage devrait paraître en automne 2022.

Ecoles

La Commune fait partie de l'ASIOR pour la gestion de l'école obligatoire. Il y a dix communes qui représentent cette association. Agiez, Arnex, l'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Rance, Valeyres-sous-Rances, Sergey, Orbe et Montcherand.

La commission bâtiment du CODIR de l'ASIOR a effectué plusieurs séances avec différents acteurs (ingénieurs, architectes) liés au projet de construction du futur bâtiment scolaire primaire de Montcherand qui regroupera entre autres 8 salles de classes, des salles de dégagements, des locaux pour l'ASIOR, ainsi qu'une UAPE.

En 2021, la Commune de Montcherand comptait 46 élèves au primaire et 32 au secondaire pour un total de 78 élèves.

Sur l'ensemble des communes de l'ASIOR, il y a 1'030 élèves au primaire et 407 au secondaire pour un total de 1'437 enfants.

La Municipalité est représentée au conseil intercommunal par Monsieur Michel Greppin et au comité de direction par Madame Dominique Wittwer.

Bâtiments

Grande salle:

Remplacement des 60 tables.

Pose d'un ferme porte sur la porte d'entrée de la grande-salle.

Révision du groupe froid du comptoir de bar.

Isolation de la dalle devant les sorties de secours, suite à des infiltrations d'eau dans le sous-sol.

Collège:

Travaux de renfort de la toiture et de chevrons.

Rafraîchissement de la peinture et pose d'un parquet dans l'ancien bureau de la bourse et du greffe.

Eglise:

Réparation et révision de l'horloge mécanique pour environ CHF 8'000.00, faisant suite à l'usure d'une pièce qui a entraîné des dégâts en cascade. La Municipalité a tenté de solliciter une aide financière de la DGIP et a obtenu une subvention cantonale de CHF 3'008.00

Appartement de l'ancienne Poste:

Suppression du joint de la porte de garage pour résoudre des problèmes d'humidité.

Pressoir:

Détartrage du boiler.

Petit Château:

Pas de travaux particuliers.

Municipalité de Montcherand



Congélateur:

Changement de prestataire pour la maintenance et souscription d'un contrat annuel de révision avec service de piquet.

Remplacement d'une pièce fissurée à la sortie du compresseur créant des fuites de gaz.

WC public:

Pas de travaux particuliers.

ORPC

Au 31 décembre 2020, l'ORPC était constituée de 73 communes, comptant 93'979 habitants, pour une superficie de 702,52 km².

Pour la deuxième année consécutive, la Protection civile vaudoise a été largement engagée pour lutter contre la pandémie de la Covid-19. Notre ORPC a également été engagée en juillet dans le cadre des crues du Lac de Neuchâtel durant plusieurs semaines, pour épauler les autres forces de sécurité.

Les activités ont été réparties de la manière suivante :

1. 31 cours de répétition avec 2'562 jours de service,
2. 1 participation à des manifestations avec 38 jours de service,
3. 4 engagements en situation d'urgence avec 4'253 jours de service.

Le Conseil intercommunal a siégé à deux reprises :

Le 11 mai 2021 à Vallorbe, avec à l'ordre du jour les préavis :

- Comptes 2020 et rapport de gestion.

Le 21 septembre 2021 à L'Abergement, avec à l'ordre du jour les préavis :

- Budget de fonctionnement de l'année 2022.
- Vacances du Comité de direction pour la législature 2021-2026.
- Autorisation d'engager un montant extrabudgétaire et de plaider pour la législature.

Le 26 août 2021, l'installation des autorités a eu lieu à Yvonand pour la législature 2021-2026 par le Préfet Etienne Roy.

Le rapport de gestion complet est disponible au greffe.

La Municipalité est représentée au conseil intercommunal par Monsieur Nicolas Biselx.

SDISPO

Les 18 communes suivantes sont membres de l'Association intercommunale :

Agiez, Arnex-sur-Orbe, Baulmes, Bavois, Bofflens, Chavornay, Corcelles-sur-Chavornay, Croy, Essert-Pittet, Juriens, La Praz, Montcherand, Orbe, Rances, Romainmôtier-Envy, Sergey, Valeyres-sous-Rances, Vuiteboeuf.

Pour 2021, le nombre d'interventions total du SDIS se monte à 119, dont 6 pour notre Commune.

Le Conseil intercommunal a siégé à deux reprises :

Le 19 mai 2021 à Orbe, avec à l'ordre du jour les préavis :

- Comptes 2020 et rapport de gestion.
- Règlement de l'Association de communes du SDISPO et les tarifs des frais des interventions.

Le 22 septembre 2021 à Orbe, avec à l'ordre du jour les préavis :

- Budget pour l'année 2022.
- Autorisation générale de plaider.
- Dépenses imprévisibles et exceptionnelles.

Le 21 juin 2021, l'installation des autorités a eu lieu à Orbe pour la législature 2021-2026 par le Préfet Etienne Roy

Le rapport de gestion complet est disponible au greffe.

La Municipalité est représentée au conseil intercommunal par Madame Dominique Wittwer et au comité de direction, par Monsieur Nicolas Biselx.



Informatique

Mise en place du logiciel de gestion de procès-verbaux Wedo.

Police

Le Conseil intercommunal a siégé à deux reprises :

Le 23 juin 2021 à Montcherand, avec à l'ordre du jour les préavis :

- Comptes 2020.
- Projet de règlement du Conseil intercommunal.

Le 6 septembre 2021 à Pomy, avec à l'ordre du jour les préavis :

- Budget pour l'année 2022 et rapport de gestion.
- Renouvellement du système d'information central des polices vaudoises.
- Frais de formation.

Le 8 septembre 2021, l'installation des autorités a eu lieu à Treycovagnes pour la législature 2021-2026 par le Préfet Fabrice de Icco.

Le rapport de gestion complet est disponible au greffe.

La Municipalité est représentée au conseil intercommunal par Madame Vanessa Buffalo et Monsieur Mathieu Guignard et au comité de direction, par Monsieur Nicolas Biselx.

Conclusions

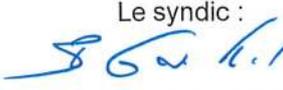
De manière générale, l'année 2021 s'est bien déroulée. Le résultat financier est satisfaisant. De gros dossiers, tels que le projet de réservoir, le projet de collège à Montcherand avec tout ce qu'il implique, nous garantissent une belle occupation et de nombreux défis à relever.

La Municipalité remercie les citoyens qui participent au bon fonctionnement de la Commune, le bureau du Conseil ainsi que les conseillers, pour leur collaboration et leur dévouement. La Municipalité remercie également le personnel communal pour son excellent travail tout au long de l'année.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :

La secrétaire :


Bertrand Gaillard


Sandra Cunsolo

